



Commune municipale

2607 Cortébert

AVIS DE CONSTRUCTION eBau n° 2022-18126

| | |
|-----------------------------|---|
| Requérant : | Grieshaber Anne-Lise, Le Quart 10, 2607 Cortébert |
| Auteur du projet : | Verancolor sàrl, Rue de l'Est 2, 2732 Reconvilier |
| Propriétaire foncier : | Jeannotat Gabrielle Laetitia, Les Deutes 39, 2720 Tramelan |
| Projet : | Aménagement d'une pergola bio-climatique |
| Lieu-dit | Le Quart 10 |
| Parcelle | 122 |
| Zone | H3 |
| Dimensions | Selon plans déposés |
| Zone de protection des eaux | Au |

Les demandes, les plans et les autres pièces des dossiers sont déposés publiquement auprès du secrétariat municipal jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la feuille officielle du district de Courtelary.

Les oppositions, dûment motivées doivent être envoyées en double exemplaire au Secrétariat municipal de Cortébert.

Les oppositions collectives et les oppositions multicopiées n'ont de valeur juridique que si elles indiquent le nom de la personne autorisée à représenter valablement le groupe d'opposants.

2607 Cortébert, le 13 janvier 2023

Secrétariat municipal